



ÉTUDE ESTHIMA/WAMIZ

# « OBSÈQUES ET DEUIL DE NOS ANIMAUX DE COMPAGNIE »

La perte tant redoutée d'un animal de compagnie est une épreuve très difficile pour ses maîtres. Incompréhension face au chagrin éprouvé, gestion difficile des obsèques, deuil... nombre d'entre eux trouvent cette expérience aussi douloureuse que la perte d'un proche.

★ L'étude « Obsèques et deuil de nos animaux de compagnie », réalisée par les pompes funèbres animalières Esthima, en partenariat avec le site Wamiz<sup>(1)</sup>, révèle que pour 90 % des propriétaires d'un chien et/ou d'un chat, la mort de leur animal a été aussi difficile que de perdre un proche. 26 % des sondés estiment que leur chagrin n'a pas été compris, 54 % se sont sentis compris uniquement par des proches, et 32 % ont surmonté ce deuil en prenant un nouvel animal. Plus d'une personne sur deux ne se sent pas suffi-

samment informée quant aux démarches administratives et à l'organisation des obsèques d'un animal de compagnie. Pour choisir les funérailles, 69 % des personnes interrogées se sont tournées vers un vétérinaire, 10 % ont demandé conseil à un proche et 10 % se sont tournés vers le crématorium spécialisé le plus proche de chez eux. Dans leur majorité, les propriétaires confient la dépouille de leur animal à un vétérinaire (49 %), tandis que 23 % d'entre eux font appel à une société de pompes funèbres animalières, et 28 % déclarent qu'ils comptent s'occuper eux-mêmes de la sépulture. « Une action qui doit être encadrée et respecter des mesures

précises. Il faut notamment enterrer l'animal à plus d'un mètre sous terre, à 35 mètres des habitations ou points d'eau, et seulement si l'animal n'excède pas les 40 kg », précise Esthima dans un communiqué de presse.

La majorité des propriétaires choisit la crémation (68 %), et 58 % d'entre eux récupèrent les cendres pour garder leur animal auprès d'eux, tandis que 34 % les récupèrent pour les disperser dans un endroit symbolique et seulement 8 % ne souhaitent pas les récupérer. Plus d'une

personne sur deux aimerait organiser une cérémonie funéraire pour son animal. 85 % ont conservé un souvenir de lui, le plus souvent une photo (90 %) ou bien des accessoires (53 %). Certains emportent précieusement une petite touffe de poils (21 %). L'étude souligne également que pour 82 % des propriétaires interrogés, l'animal est un véritable membre de la famille. Il est aimé autant qu'un frère, une sœur ou un parent pour 88 % des répondants. L'animal de compagnie est même considéré comme un enfant par une personne sur quatre. ■

## 49% DES PROPRIÉTAIRES CONFIENT LA DÉPOUILLE DE LEUR ANIMAL À UN VÉTÉRINAIRE.

(1) Étude réalisée auprès de 3846 propriétaires de chiens et/ou de chats sur l'ensemble du territoire français, du 14 au 21 septembre 2020.

